

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE AU CABINET DENTAIRE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES



Intervenantes :
Juriste et Psychologue CIDFF 62



Lens, le 6 septembre 2018
(le lieu exact vous sera communiqué ultérieurement)



PROGRAMME

Accueil des participantes à 8 h 45

Matin

Etat des lieux sur les violences faites aux femmes
Cas cliniques et obligations médico-légales
Approche de la psychologie traumatique dans le cadre du cabinet dentaire.

Après Midi

Cas cliniques et obligations médico-légales
Procédures juridiques liées aux spécificités odontologiques
Place du chirurgien-dentiste dans le réseau départemental de prise en charge.

Public visé

Chirurgien-Dentiste, Assistant(e) Dentaire, Secrétaire Médicale.



Objectifs pédagogiques

Connaître, repérer et comprendre :

- Les spécificités d'accueil et de prise en charge des femmes victimes de violences
- Les différents traumatismes bucco-dentaires liés à des violences
- Les éléments cliniques devant figurer dans le certificat médical
- L'état du droit applicable en matière odontologique
- Les préconisations thérapeutiques et médico-légales
- La prise en charge et l'orientation des victimes.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL pour les praticiens (nes) et par Actaliens pour les assistants (es) dans la limite du budget disponible. Le déjeuner est compris dans la formation. Dans l'attente de nous retrouver, nous vous adressons nos meilleurs sentiments confraternels

Permanence FFCD le lundi et le jeudi de 9 h à 13 h
tél : 05.81.02.41.93 - Mail : ffcd.secretariat@gmail.com

Docteur Catherine FLECHEL
Vice-Présidente SFCD Région Hauts de France
Mail : catherine.flechel@sfcd.fr

« **Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences** » à Lens le 6 septembre 2018
Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de FFCD à l'adresse suivante :
Secrétariat FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C 1 - 81000 ALBI

<input type="checkbox"/> Praticien (ne) syndiqué (e) SFCD	260 €
<input type="checkbox"/> Praticien (ne) non syndiqué (e)	290 €
👉 Adhésion annuelle obligatoire à FFCD	+ 40 €
<input type="checkbox"/> Assistant (es) dentaire (s) ou secrétaire (s) – Nbre	+ 240 €/p
TOTAL	

Cachet, Téléphone, E-mail obligatoire

Nom et Prénom des assistants (es)

.....
.....